

La route du Pavé-de-Meudon retrouve son trottoir

Les piétons vont pouvoir circuler plus facilement sur la route du Pavé-de-Meudon. Une délibération votée jeudi 30 novembre en conseil municipal permet à la ville de signer une convention avec l'Office national des forêts pour mener un chantier de remise en état des trottoirs et des bas-côtés.

Vers un réaménagement de la place

« La végétation a envahi le trottoir en face du stade des Bertissettes. Il s'agit de retrouver cet espace de circulation pour les piétons », explique Roland de Heaulme, adjoint au maire, chargé de l'aménagement sur l'espace public.

Coté forêt, toujours, les accotements permettant le stationnement vont aussi être rénovés, jusqu'à la rue Pierre-Corneille. En épis ou longitudinaux, les parkings sont conservés en intégralité, destinés notamment aux utilisateurs du stade.

Héloïse Waechter, du groupe d'opposition *Ensemble pour Viroflay*, a soulevé la question d'une possible installation d'une piste cyclable. « C'est totale-



La place de la Fête sera réaménagée dans la continuité de la route du Pavé-de-Meudon.

ment impossible », lui a répondu Roland de Heaulme. « L'ONF n'acceptera jamais de céder une bande de terrain prise sur la forêt », ajoute l' élu.

Suzanne Egal, du groupe d'opposition *Solidaires à Viroflay*, a réclamé la mise en place d'un plan de déplacement rue Jean-Rey. « Avec la future piscine et l'Ehpad, il serait intéressant de mettre la rue Jean-Rey en sens unique.

« Pas si facile à faire », lui a rétorqué Olivier Lebrun, maire (LR) de la ville. L' élu reste persua-

dé qu'une mise en sens unique ne ferait pas l'unanimité parmi les riverains. « Une zone 20 », à étudier, convient-il ensuite.

La ville prévoit en tout cas de retravailler à terme toute l'organisation de la place de la Fête. Un secteur sur lequel la ville a mis une orientation d'aménagement et de programmation, qui lui permet, dans le cadre du plan local d'urbanisme, de préempter les biens immobiliers mis en vente, pour envisager ensuite une opération d'urbanisme.

de presse par Emmanuel Fèvre